AVIS AU PUBLIC

COMMODO ET INCOMMODO

Conformément aux articles respectifs de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que les **demandes** et **décisions** ci-dessous ont été adressés à l'administration communale de Hesperange pour **affichage et publication**.

N° DU DOSSIER	DATE	DEM(1)	DÉC(2)	ITM(3)	ENV(4)	COM(5)	DEMANDEUR	OBJET DE LA DEMANDE	EMPLACEMENT	AFFICHAGE	
										DU	AU
3A/2025/2279/176	26.06.25	X		X			HOBUCH WINE & SPIRIT	Exploitation d'un élévateur à fourches de la marque ECO ROBUSTE, Type ES12-12mm	237, route de Thionville à Howald	09.07.25	24.07.25
3A/2025/2258/187	26.06.25	X		X			SA COMAT LOCATION	Exploitation d'un appareil de levage mobile de la marque MANITOU, du type MT1335H	10, Rue des Bruyères à Howald	09.07.25	24.07.25
1/2025/0124/179	19.03.25		X	X			LSVAF1 BODENSEEE H2O	Exploitation d'installation de production de froid	33, rue de Gasperich à Hesperange	25.06.25	04.08.25
3A/2025/1808/188	12.06.25		X	X			TK HOME SOLUTIONS	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de M. Marques	112, rue de Bettembourg à Fentange	25.06.25	04.08.25
3A/2025/1938/188	17.06.25		X	X			GENERAL TECHNIC IMMOBILIERE SCA	Exploitation de deux ascenseurs	44, rue des Bruyères à Howald	25.06.25	04.08.25
1/2025/0069	25.06.25		X		X		ORANGE SA	Exploitation d'un site d'installations radioélectriques fixe à Itzig	Section B d'Itzig 2709/3556	25.06.25	04.08.25
3B/2025/0027	25.06.25		X		X		SNHBM SA	Chantier d'excavation dans la roches et autres	Section HoB de Bonnevoie à Luxbg	25.06.25	04.08.25
1/2024/0274	07.06.24		X		X		Performance Solutions Luxembourg s.à.r.l.	Modification des autorisations (1/19/0179)	Rue Général Patton à Contern	09.07.25	18.08.25
1/2024/0273	04.06.24		X		X		Mylar Specialty Films Luxembourg S.A	Modification des autorisations (1/13/0047 & 1/20/0372)	Rue Général Patton à Contern	09.07.25	18.08.25
3A/2025/2041/176	08.07.25		X	X			SA COMAT LOCATION	Exploitation d'un appareil de levage mobile de la marque WACKER NEUSON, du type EW65	10, Rue des Bruyères à Howald	09.07.25	18.08.25
3A/2025/2044/176	08.07.25		X	X			TK HOME SOLUTIONS	Exploitation deux monte-escaliers pour le compte de M. Scheid	28, rue Eugène Welter Howald	09.07.25	18.08.25
3A/2025/2042/176	11.07.25		X	X			SA COMAT LOCATION	Exploitation d'un élévateur à fourches Manitou ME430LIFT 8148	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	16.07.25	25.08.25
3A/2025/1864/187	11.07.25		X	X			BOUVY SA	Exploitation d'un monte-escaliers pour le compte de M. Coehlo-Nunes	1, Rue de Sandweiler à Itzig	16.07.25	25.08.25
3A/2022/1606/186 Prol.	25.06.25		X	X			COMMUNE DE HESPERANGE	Exploitation d'un ascenseur	377, route de Thionville à Hesperange	16.07.25	25.08.25
3A/2025/2059/176	08.07.25		X	X			COCA-COLA EUROPEAN PARTNERS Luxembourg SARL	Exploitation d'un élévateur à fourches Toyota SWE120L	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	16.07.25	25.08.25
1/2025/0166/181	09.07.25		X	X			PROXIMUS Luxembourg SA	Exploitation d'un site d'installation radioélectriques	Cadastre 1263/3033 à Fentange	16.07.25	25.08.25
1/2024/0364	10.07.25		X		X		GROSSFELD PAP SA SICAV	Installation d'un immeuble de bureaux, producation de froid et tour aéroréfrigérante	Section HoC de Gasperich à Luxembourg	16.07.25	25.08.25
1/2025/0124	26.06.25		X		X		LSCVAF1 BODENSEE H2O SARL	Installation de production de froid	33, rue de Gasperich à Hesperange	16.07.25	25.08.25
3A/2025/2279/176	22.07.25		X	X			HOBUCH WINE & SPIRIT	Exploitation d'un élévateur à fourches Eco Robuste ES12-12mm	Territoire du Grand-Duché de Luxembourg	23.07.25	01.09.25

DOSSIERS DE DEMANDE

Pour les **établissements des classes 1 et 2**, l'affichage des avis indiquant l'objet de la demande d'autorisation doit avoir lieu simultanément à la **maison communale** et, de manière bien apparente, à l'**emplacement où l'établissement est projeté**.

A dater du jour de l'affichage, le dossier de demande est déposé pendant une période de **15 jours** au service technique communal (bureau E5) et pourra y être consulté pendant ce délai par tous les intéressés. A l'expiration du délai d'affichage, le bourgmestre ou son délégué recueille les observations écrites et procède à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle sont entendus tous les intéressés qui se présentent. Il est dressé procès-verbal de cette enquête.

Les **établissements des classes 3, 3A et 3B** sont soumis à l'autorisation des ministres, **sans** qu'il y ait lieu de recourir à la **procédure d'affichage et publication** de la demande d'autorisation.

NOTIFICATIONS D'UNE DÉCISION / ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Le public est informé des **décisions** en matière d'établissements classés par affichage à la **maison communale** pendant **40 jours** tandis qu'elles ne sont **pas** affichées à l'**emplacement où l'établissement est projeté**.

Un **recours** pourra être introduit devant le **Tribunal Administratif** qui statuera en dernière instance et comme juge de fond. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de **40 jours**. Ce délai commence à courir à l'égard du demandeur de l'autorisation à dater de la notification de la décision et vis-à-vis des autres intéressés à dater du jour de l'affichage de la décision.

Pendant toute la durée de l'exploitation d'un établissement, une copie des autorisations est conservée à la commune et peut y être consultée librement.

ADMINISTRATION COMMUNALE HESPERANGE

Hesperange, le 23 juillet 2025
Pour le Collège Echevinal

Le Bourgmestre,

Marc LIES